

Délibérations

VOTE

CM-2024-026- BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX – décision modificative n° 1	UNANIMITE
CM-2024-027- Approbation de l'avenant à la convention entre la Préfecture de l'Ardèche et la Mairie de Félines relative à la transmission par voie électronique des actes soumis au contrôle de légalité	UNANIMITE
CM-2024-028- Education routière du Haut-Vivarais – Subvention 2023	UNANIMITE
CM-2024-029- Education routière du Haut-Vivarais – Subvention 2024	UNANIMITÉ
CM-2024-030- Football club Félines – Saint-Cyr – Peaugres – Demande de subvention 2024	UNANIMITÉ
Chemin Rural du Moulin à Vent – désaffectation et aliénation d'un tronçon de chemin rural	DÉCISION AJOURNÉE
CM-2024-031- Travaux de sécurisation de l'école – demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes	UNANIMITÉ
CM-2024-032- URBANISME : achat parcelle n° A 72	UNANIMITÉ
CM-2024-033- Maison médicale : avenant aux baux professionnels	UNANIMITÉ
CM-2024-034- Boulangerie : Bail commercial avec le Moulin Gourmand	UNANIMITÉ
CM-2024-035- Rôtisserie Ardéchoise : modification de la convention valant autorisation temporaire du domaine public – La Remise	UNANIMITÉ
CM-2024-036- Rôtisserie Ardéchoise : remise sur redevance 2024	UNANIMITÉ
CM-2024-037- Ecole : approbation de la convention tripartite d'occupation de salles dans l'école publique du Fayet	UNANIMITÉ
CM-2024-038- Cantine : validation nouveaux tarifs des repas pour l'année scolaire 2024-2025 avec la société API	UNANIMITÉ



CM-2024-039- Cantine : nouveaux tarifs de facturation cantine à compter du 1^{er} septembre 2024

UNANIMITÉ

CM-2024-040- Périscolaire : règlement des services d'accueil sur le temps périscolaire à compter de l'année scolaire 2024-2025

UNANIMITÉ

CM-2024-041- Ressources Humaines : délibération de principe pour autoriser le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et/ou à un accroissement saisonnier d'activité

UNANIMITÉ

CM-2024-042- Ressources Humaines : délibération de principe pour autoriser le recrutement d'agents contractuels de remplacement

UNANIMITÉ

**Le Maire
Lucie RAMIER**

